

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE EN FRANCE

L'encyclique de Pie X. — Le repos hebdomadaire.

Le pape enfin parlé, et chose étrange, pour la justesse des pronostics, le *Matin*, journal profane, l'a emporté sur la pieuse *Croix*.

Donc l'encyclique promise sur l'application de la loi de Séparation a paru. Est-elle catégorique, ou pour mieux dire fermée et précise ? Dans le ton, oui, et c'est pourquoi la plupart des journaux ont opiné aussitôt que Pie X offrait la guerre à la République Française en interdisant les cultuels.

Mais si l'on regarde de près la lettre pontificale la combinaison apparaît ; Pie X, fait de la diplomatie car il a affaire à deux groupes de fidèles français : les opportunistes et les intransigeants. Aux intransigeants il accorde la lettre de sa bulle, aux opportunistes l'esprit car il conseille la prudence et interdit la violence.

Et dès lors les évêques de France ont l'autorisation d'organiser le culte à leur fantaisie sans directions nettes de la part du chef de la chrétienté, à moins que Pie X ne s'imagine pouvoir reconstruire en plein XX^e siècle une hiérarchie monarchique et absolutiste conforme à l'idéal clérical du XIII^e siècle. Avec l'esprit simple du pape actuel, l'hypothèse est possible.

En tous cas les catholiques de France risquent de se voir refuser en décembre 1906 les églises et tous les biens qui pouvaient leur être dévolus s'ils avaient obéi à la loi. Et si l'organisation du culte devient difficile, ils seront amenés par l'encyclique elle-même à réfléchir sur les courses du refus du pape ; ils se demanderont pourquoi ce qui est permis en Allemagne et en Suisse ne serait pas autorisé en France. D'autant que le pape ne perd pas une occasion de traiter Guillaume II de « Très Saint empereur » lui qui fait aux associations cultuelles de son Etat des conditions bien plus dures que celles données par la loi française.

L'agitation ouvrière se manifeste en ce moment autour de la loi sur le repos hebdomadaire. En province, pour des raisons de traditions religieuses plutôt que pour des raisons d'humanité, ce repos a existé de tout temps ; il a donc été très facile d'obéir aux prescriptions légales. A Paris et dans les très grandes villes, les habitudes sont tout autres ; la vie est rapide, très affairée et l'esprit de concurrence y a donné son maximum d'effet : l'espoir d'un gain très vite acquis a tué chez tout le monde, patrons et ouvriers, les soucis de l'humanité.

De là des difficultés d'application pour donner aux ouvriers le repos qu'ils exigent et satisfaire cependant la clientèle qui est fort exigeante. En ce moment les coiffeurs s'agitent pour que les salons soient fermés le même jour.

A L'ÉTRANGER

La situation en Russie.

En Russie, l'absence de nouvelles précises donne l'impression que le calme est revenu un peu partout. Pourtant M. Stolypine reste avec un ministère incomplet et par les interviews d'octobristes de marque nous savons les refus dédaigneux qu'il a essayés lorsqu'il a offert à certains chefs d'entrer au gouvernement.

Puisqu'il y a eu des conversations indiquent qu'il se produit chez tous les anciens membres de la Douma un déplacement d'opinion à gauche. Les cadets sont aux idées révolutionnaires et les octobristes rejoignent les cadets. De telle sorte qu'il ne restera bientôt plus que deux camps en présence : révolutionnaires et contre-révolutionnaires, comme en 1789 chez nous.

LE FURETEUR.

L'encyclique du Pape

L'intransigeance papale s'est brutalement manifestée ; en dépit des conseils judiciaires qui lui étaient donnés par des amis de France, catholiques sincères, Pie X condamne la loi de Séparation et refuse la constitution des associations cultuelles.

Pour la paix religieuse dans nos pays, cette solution est bien la plus mauvaise qu'il ait pu prendre le pape.

La loi sur les associations cultuelles était libérale : les Parlements avaient fait d'assez nombreuses concessions à l'Eglise pour que celle-ci acceptât le fait acquis.

Il ne faut pas, en effet, que le Vatican s'illusionne sur les sentiments du pays ; les élections de mai ont prouvé que ces sentiments ne changeront pas de sitôt, et dans tous les cas, ce n'est pas par des menaces, par des excommunications majeures, par des anathèmes dont on n'a que faire à notre époque, sinon d'en rire, que Pie X, s'attirera la confiance du peuple républicain de France.

La situation faite à l'Eglise par la loi de Séparation et par la formation des associations cultuelles était une concession, une grande concession ; le pape n'a pas su ou n'a pas voulu en profiter, tant pis.

Ce n'est pas nous qui déplorerons son obstination ; il est simplement regrettable de voir la guerre religieuse allumée à nouveau dans le pays, et de songer aux nombreuses victimes innocentes et inconscientes que cette guerre pourra faire.

Le pape, si toutefois il en a été renseigné, a pu voir le résultat des renvois à propos des inventaires : s'il passe outre, s'il ne veut tirer de ces événements aucune leçon, qu'espère-t-il ? Si c'est l'émeute dans notre pays, si c'est la ruine du clergé de France que Sarto poursuit en rédigeant, en lançant son encyclique, il atteindra sûrement son but.

Dans tous les cas, quoiqu'il en résulte, l'intransigeance papale paraîtra à tous dériver d'un esprit bien peu chrétien.

Nous ne pouvons que nous en réjouir, et comme l'écrit M. Ranc, dans *L'Aurore* : « Le pape ignore la loi ; que le gouvernement ignore l'encyclique. Son rôle est tout tracé. Il n'a qu'à poursuivre avec calme, avec fermeté, l'application intégrale de la loi ; et cela dans les délais fixés par la loi elle-même. Pas de sursis. Tant pis pour ceux qui résisteront, qui se révolteront. Force restera à la loi. »

LOUIS BONNET.

EN RUSSIE

L'Attitude des Cosaques d'Odessa

Le général Karagosoff, gouverneur du district d'Odessa, est malade par surmenage et à la suite de la fatigue morale dans laquelle le plongent les menaces de mort qu'il reçoit continuellement.

Le général Kaulkars considère également qu'il a échappé à la dernière fois à la mort par miracle et il est persuadé que, tôt ou tard, il aura le même sort que l'amiral Tschoukine.

Si ces deux généraux sont tués, il sera absolument impossible de retenir les cosaques, les troupes et les autres éléments de désordre, et alors nous aurons des troubles graves, avec un « pogrom » sanglant, dans lequel, probablement, la population juive d'Odessa sera complètement supprimée.

Il paraît que l'organisation des terroristes, qui s'est formée à Varsovie, étend maintenant ses opérations jusqu'à Odessa même : trois officiers de gendarmerie ont déjà été tués par les révolutionnaires.

En Pologne

Mercredi vers une heure, commencent à arriver de tous les points de la ville des nouvelles d'assassinats d'agents, de gen armés et de soldats.

De forts détachements d'infanterie, de dragons et de cosaques apparurent dans les rues et dispersèrent les passants en se servant de leurs sabres et de leurs baïonnettes, tirant des coups de feu. Ce fut une fuite générale. Les rues devinrent désertes. Le soir, à 9 heures, magasins, cafés, restaurants sont fermés. Les voitures d'ambulances emportant les blessés dans les hôpitaux, parcourent seules les rues.

Depuis la tombée de la nuit, les patrouilles fouillent les passants et font de nombreuses arrestations. On dit que le massacre d'aujourd'hui est une vengeance des révolutionnaires, motivée par l'arrestation de 140 ouvriers socialistes des forges de Paga.

Un Wloclawsk, le chef de la police et un capitaine de police ont été tués.

Trois bombes ont été jetées dans un poste de police du troisième district. Toutes ont fait explosion, tuant un agent, trois soldats d'infanterie et un cosaque. Le capitaine de police et sa femme ont été légèrement blessés.

L'infanterie a fermé les rues voisines et arrêté une centaine de personnes.

Dans l'après-midi, des patrouilles d'infanterie ont ouvert le feu dans toutes les directions ; il y a eu deux tués et vingt-un blessés grièvement.

Les Massacres de Varsovie

Judi soir, les traces épouvantables de la journée étaient encore visibles. Dans les hôpitaux, des enfants, des femmes de toutes les classes sociales, des hommes dans la fleur de l'âge gémissent, avec des blessures horribles. Les chirurgiens sont débordés et il leur est impossible de donner tous les soins à tout le monde ; les blessures jugées incurables ne sont même pas pansées.

Les morgues présentent un spectacle repoussant ; dans la chapelle annexe à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, il y a trente-deux cadavres de civils encore habillés, maculés de fange et de sang.

La mort est désormais une chose tellement commune à Varsovie, que les habitants semblent absolument familiarisés avec elle et avec toutes ses horreurs.

Un jeune homme transpercé d'un coup de baïonnette fit le mort et les soldats lui marchèrent sur les mains avec leurs lourdes bottes, lui écrasant les doigts ; le blessé eut le courage de supporter cette torture sans pousser un cri, sans faire un geste. Plus tard, on le ramassa et on le transporta à la morgue où on s'aperçut qu'il vivait encore.

Aujourd'hui, son état s'est amélioré et on croit qu'il se remettra.

La police et les soldats, exaspérés par les actes de terrorisme, se sont livrés à des orgies sanglantes dans le quartier juif où 300 malheureux ont été assassinés.

A onze heures du soir, on a enterré deux soldats du régiment de Volhynia, assassinés hier. Ce régiment est détesté de la population et il a été particulièrement pris à partie. Les soldats qui suivaient le cortège avaient pris une demi-douzaine de juifs et les frappaient sans pitié à coups de bâtons.

Lorsque le cortège arriva sur la place qui est devant l'église Saint-Charles, il heurta un pèlerinage de femmes qui revenaient de Rokilno. A ce moment, une bombe fut lancée du trottoir ; les soldats, pris de peur, firent immédiatement feu sur les femmes, tuant une femme, en blessant cinq autres et quatre hommes. L'homme qui marchait devant la procession en portant une croix, a été relevé mourant.

Le Mariage des Prêtres

Il est remarquable que tous les programmes des associations que les dissidents se proposent de dresser en face des cultuelles soumises à l'ordinaire des évêques — si celles-ci sont jamais constituées — comportent un article commun : le mariage des prêtres. Sait-on que Mirabeau a écrit sur la question ?

La bibliothèque Carnavalet conserve le brouillon d'un projet de discours rédigé par le fougueux tribun, et que la mort l'empêcha de prononcer. Le document porte la date du 7 septembre 1790. Mirabeau voulait abolir le célibat ecclésiastique :

« Vous détacherez le célibat ecclésiastique des dogmes et de la morale chrétienne, de tous les objets de la foi. Vous n'y reconnaîtrez qu'un point arbitraire de discipline extérieurement, ou plutôt, vous ne verrez dans le célibat ordonné aux prêtres qu'un attentat contre les droits de l'homme et du citoyen, qu'une entreprise contre les lois civiles, qu'une usurpation du pouvoir législatif qui, seul, doit déterminer un point si intimement lié à tout le système social »

On sait qu'à l'époque du Concile de Trente, le roi de France, l'empereur Ferdinand, le duc de Bavière, le cardinal de Lorraine demandèrent à cette assemblée l'abrogation d'un précepte dont le redressement avait été sollicité déjà par d'autres rois, d'autres empereurs, des cardinaux, des papes même. Le pape Pie IV, informé que le mariage des prêtres était l'objet des délibérations du Concile, envoya des légats chargés de lancer l'anathème.

Propos de Guillaume II

Nous ne savons si l'empereur Guillaume aime beaucoup la France. En tout cas, il adore les Français. En effet, il trouve chez nous, bien plus que chez les lourds Germain, la réplique de sa nature curieuse, impulsive et un peu agitée.

Le Kaiser a donc rendu visite à M. Gaston Menier, à bord de *L'Ariane*, dont la silhouette blanche se découpe sur la rive haute et sombre de la Vieille Norvège. Puis il pria M. Menier et ses amis à dîner.

Guillaume II parla beaucoup, mais il parla bien. Il eut un avis sur les questions les plus graves et les plus puériles :

— Le fils d'un de vos anciens présidents de la République a fait une fugue avec une célèbre artiste... Banale aventure ! Mon grand garçon a bien failli passer la frontière en compagnie d'une chanteuse, Géraldine Farrar. J'ai mis des bâtons dans les roues de l'automobile qui devait emporter le couple ; l'ancien président n'a pu en faire autant et cela se comprend : j'ai des moyens d'action que tout le monde n'a pas.

Sans transition, le Kaiser se mit à parler de notre personnel parlementaire :

— Vous avez perdu l'un de vos deux grands politiques : Waldeck-Rousseau. C'était un remarquable homme d'Etat mais ses aquarelles étaient bien mauvaises.

— Et l'autre ? questionna M. Menier avec une secrète espérance.

— L'autre, c'est Millerand !

M. Menier fit la grimace... Le dîner fut d'ailleurs sans apparat : trois services et une glace.

La glace était au chocolat.

Le Successeur de Roosevelt

On ne tue pas son successeur et le président Roosevelt veut laisser vivre le sien. Qui sera-t-il ? Taft ou Bryan ? Un piocheur, Taft, très consciencieux à la besogne, capable évidemment, mais, comme dit un rédacteur du *Gaulois*, ayant beaucoup de qualités qui lui manquent, Taft, le gros Taft, est dans l'opinion de tous ceux qui connaissent bien la Maison Blanche, un excellent colonel sachant faire manœuvrer le régiment au doigt et à l'œil, mais ayant trop d'embonpoint pour avoir jamais la souplesse présidentielle nécessaire. Il est très populaire aux Etats-Unis, c'est vrai, mais il y a quelqu'un qui l'est davantage : William Jennings Bryan. Celui-là paraît bien être l'homme de demain,

d'autant plus qu'il fut déjà l'homme d'hier. Dans toute la force de l'âge — il est né à Salem, dans l'Illinois, en 1860 — il a les deux talismans qui font réussir là-bas : l'éloquence de la voix et l'inlassable vigueur des jambes. A deux reprises en 1906 et en 1900, il disputa la victoire à Mac-Kinley. On parla de ses marches et de ses discours. Il fit, pour promener sa candidature, 18,000 milles de chemin et harangua les électeurs à chaque étape, séduisant par le charme de son accent et de son geste, entraînant par ses arguments. De l'aveu de tous, il est le meilleur orateur de toute la grande République. Roosevelt ayant déclaré formellement qu'il n'accepterait pas un troisième terme, une réélection, Bryan a le champ libre et l'on croit assez généralement que s'il ne se présente pas un outsider le jour de la grande course, Willie arrivera bon vainqueur, comme dans un fauteuil.

viagères, soit d'allocations temporaires de quatre ou huit années.

Pensions viagères ; 59 archevêques et évêques, 109 vicaires généraux, 76 chanoines, 2 496 curés, 13 868 desservants, 158 vicaires, représentant au total la somme de 11 millions.

Allocations temporaires (quatre ans) :

12 archevêques et évêques, 64 vicaires généraux, 4 chanoines, 741 curés, 2 846 desservants, 4 517 vicaires.

Allocations temporaires (huit ans) 120 curés, 11 738 desservants, 1 237 vicaires.

Représentant au total la somme de 18 millions.

Le repos hebdomadaire

Certains commerçants nous ont demandé si la loi sur le repos hebdomadaire leur permettait d'ouvrir leurs magasins le dimanche en engageant ce jour-là des équipes spéciales d'employés. Voici les renseignements que nous recevons à ce sujet :

« Ne pourrait engager une équipe spéciale destinée à assurer la vente du dimanche que ceux des industriels ou commerçants qui auront obtenu l'autorisation de vendre le dimanche en pratiquant un roulement. L'article 2 de la loi dit, en effet, que le jour du repos hebdomadaire se place le dimanche ; il s'en suit que n'est considéré comme jour de repos possible que le dimanche. Un ouvrier qui n'aurait travaillé que deux jours par semaine ne pourrait être engagé par un commerçant pour travailler le dimanche. puisqu'il serait regardé comme n'ayant pas joui de son jour de repos obligatoire et légal. Par suite, aussi faute d'ouvriers, nul commerçant, à moins qu'il ne puisse faire sa vente lui-même, ne peut vendre le dimanche, du moins ne peut-il le faire que dans les conditions prévues par le règlement d'administration publique. »

Les Négociations commerciales franco-espagnoles

Tout en gardant une grande réserve sur la question des traités de commerce, le ministre des affaires étrangères donne l'assurance que les négociations continuent sans difficulté avec plusieurs puissances. Il prévoit un accord prochain avec la République Argentine.

Les négociations sont momentanément suspendues avec la France, afin de donner le temps aux délégués espagnols d'étudier les propositions des délégués français, récemment présentées, apportant d'importantes modifications au tarif actuel.

Une première réunion des délégués des deux pays aura lieu le 10 septembre, à Saint-Sébastien.

Dans l'entourage du ministre, on croit qu'une entente interviendra avant la fin du mois de septembre, afin d'éviter la mise en vigueur des tarifs différentiels français.

En Colombie

Le Conseil des ministres colombien a déclaré à l'unanimité, traité à la patrie M. Mendoza Perez, récemment révoqué de ses fonctions de ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement des Etats-Unis. Cette décision a été motivée par la publication faite par M. Mendoza sur les négociations en cours entre les deux pays.

Tirage d'obligations

Canal de Panama
Le numéro 720.033 gagne 500.000 fr.
Le numéro 62.502 gagne 100.000 fr.
Les numéros 442.934 et 682.759 gagnent chacun 10 000 fr.
Les numéros 984.433, 35.868 gagnent chacun 5.000 fr.

Les numéros 879.278, 1.032.829, 1.545.170, 498.355, 563.397 gagnent chacun 2.000 fr.
50 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

INFORMATIONS

Interpellations

M. G. Berry a écrit une lettre à M. Briand pour l'aviser qu'il interpellerait dès la rentrée, sur l'application de la loi de séparation.

D'autre part M. Maurice Allard, député du Var, vient d'adresser à M. Sarrien la lettre suivante :

« Monsieur le Président du conseil, j'ai l'honneur de vous informer que, dès la rentrée, je demanderais à vous interpellier sur l'importance que le gouvernement attache au dernier factum du pape Sarto, et sur la façon dont il entend appliquer la loi, en présence du refus de constituer des Associations cultuelles. »

» M. ALLARD. »

Une nouvelle proposition de loi

M. Gueysson, député du Morbihan, fait annoncer qu'en réponse à l'encyclique du pape, repoussant la reconnaissance des Associations cultuelles dans les conditions de la loi de séparation, il déposera, à la rentrée des Chambres, une proposition de loi portant modification de l'article 4, et accordant le droit de revendication des propriétés des Fabriques aux Associations libres fondées entre catholiques en dehors de l'acquiescement des évêques.

M. Bérard à Amiens

Au banquet offert par la municipalité, M. Bérard a dit, aux applaudissements des convives :

« Nous poursuivons une politique de réformes sociales et économiques, et d'affranchissement des esprits. Le gouvernement s'efforce de conserver la majorité attachée à cette politique, et quels que soient les ordres venus d'au delà des Alpes, il fera triompher celles-ci. Il y a trente-six ans, le gouvernement était romain avant d'être français ; le gouvernement de la République n'est que français. »

Congrès des Jeunesses Laïques

Le Congrès National des Jeunesses Laïques de France aura lieu à Marseille les 5, 6, 7, 8 et 9 Septembre prochain. La présence des délégués de plus de 200 sections de la Fédération des Jeunesses Laïques, le concours de nombreuses personnalités qui ont illustré par leur travaux tous les domaines de la pensée humaine, enfin la satisfaction que procurent à tous les Républicains des événements récents feront de ce Congrès une imposante et brillante manifestation nationale de l'esprit laïque.

Montant des pensions ecclésiastiques

Voici, d'après la statistique dressée après le vote de la loi de séparation, le nombre des ministres du culte catholique bénéficiant soit de pensions

Petites Nouvelles

Le premier inspecteur femme de la Société protectrice des animaux, circule à bicyclette dans Berlin avec une trousse à pansements. Elle soigne les chiens et les chevaux.

L'orage de mardi

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, un violent orage s'est abattu sur la région sud et ouest de notre arrondissement.

Lycée Gambetta

Nous apprenons avec plaisir que M. Irague, professeur agrégé de chimie au lycée Gambetta, est nommé au lycée de Bordeaux.

Arrondissement de Cahors

Espère

Comice agricole. — Le Comice agricole d'Espère fut une fête réactionnaire; mais si elle a eu une portée sur la population de notre commune, c'est de dégager la population d'un milieu qui ne saurait lui convenir.

Course de bicyclettes

Voici les résultats de l'éliminatoire du grand prix Peugeot, qui a été couru mercredi 15 août, sur une distance de 50 kilomètres : 1. Elie Soulié, de Payrac, en 1 h. 14 ; 2. Milhet, de Cahors, en 1 h. 15 1/5 ; 3. Tardieu, de Cahors, en 1 h. 15 2/5 ; 4. Masre de Villefranche, en 1 h. 18 ; 5. Elie Fabre, de Villefranche, en 1 h. 25.

fluences ancestrales pour me faire trahir le parti républicain dont je sollicite les suffrages. Or, les temps ont changé depuis et — fort heureusement — les électeurs aussi. Les réactionnaires, totalement débabusés enfin par mes actes et mes votes, n'ont plus de vocabulaire assez dur à me jeter à la face.

Est-ce que le contrôle n'aurait pas dû s'installer au dit contour, non pas à l'usine ?

On est à se demander ce qu'attend l'administration — département ou commune — pour faire arranger ce contour dangereux.

Le Veloce-club ne devrait-il pas s'en occuper un brin, mettre l'épée dans les reins à l'administration toujours paresseuse et lente ?

Gageons que nombreux seront encore les cyclistes, les automobiles qui se casseront le cou à ce tournant avant que dame administration se dérange.

Un cycliste.

Prayssac

Grandes fêtes de la Fratrie. — De bien des lieux à la ronde on connaît la réputation des foires importantes qui ont lieu mensuellement dans notre belle cité, c'est donc une garantie déjà suffisante pour que la nombreux public se sente avec plus d'empressement encore aux grandes fêtes organisées cette année par les soins de notre jeunesse, qui tient à se distinguer tout particulièrement dans les journées des 25, 26 et 27 août.

Voici le programme général qui sera exécuté :

Samedi 25, annonce de la fête par de nombreuses salves d'artillerie ; à neuf heures du soir, grande retraite aux flambeaux, bal de nuit.

Dimanche, à cinq heures du matin, tour de ville en musique, grand réveil en fanfare ; à dix heures, distribution des bouquets ; à trois heures du soir, grands jeux ; de la cruche, mât de cocagne ; à quatre heures, bataille de confettis ; à cinq heures, grand bal de jour ; à huit heures, grande retraite aux flambeaux ; à neuf heures, brillant feu d'artifice, grande illumination sur tous les points de la ville ; à dix heures, grand bal de nuit.

Lundi, à six heures du matin, concert, La musique exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire ; à deux heures, courses aux anneaux à bicyclette ; à trois heures, courses aux patates avec bicyclettes ; jeux des croquants, de la ficelle et de la seringue ; à cinq heures, grand bal ; à neuf heures, brillante retraite aux flambeaux ; à dix heures, grand bal de nuit ; à minuit, adieu à la musique.

Pendant les deux fêtes, les conflits incolorables seront suivis.

Les étrangers qui voudront bien nous honorer de leur présence, trouveront comme par le passé un accueil sympathique et fraternel.

Cours

Orage. — Le 14 août vers les 3 heures du soir, un orage a éclaté sur la commune de Cours accompagné de pluie et de grêle, ravageant ce que la sécheresse n'avait pas fait griller.

Un pèlerinage qui a lieu depuis quelques années à cette époque, a été clôturé immédiatement.

Boissières. — Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de la malheureuse victime de l'accident involontaire qui s'est produit vendredi à Boissières.

Catus. — Le comice agricole de Catus a été assez important ; de nombreux prix ont été distribués.

Puy-l'Évêque. — Dimanche a eu lieu la fête votive de Puy-l'Évêque ; à cet effet, samedi fut tenu le comice agricole très important ; le dimanche des courses de régates très réussies intéressèrent le public ; lundi eut lieu la distribution des récompenses du comice agricole.

Vers. — Dimanche est décédé le docteur Cambornac, maire de Vers.

Arrondissement de Figeac

Puybrun

Instruction publique et culte. — Notre très illustre Maire étant un adversaire des écoles laïques fut nommé par la grâce de certains favoris de la princesse, délégué cantonal. Envoyant sa fille à l'école congréganiste, s'étant opposé de toutes ses forces à la nomination à Puybrun il lui fallait toute son audace (et Dieu sait s'il en a) pour accepter pareilles fonctions. Nouveaux s'ajoutent depuis longtemps que notre Princesse possède une dose à toute épreuve et qu'en même temps il n'est pas ennemi de galon ; tout le monde sait également qu'il ne pêche guère par modestie. Il paraît même qu'il goûtait beaucoup ces hautes et délicates fonctions, à tel point qu'ayant été débarqué de délégué cantonal, il en remplit encore les fonctions au titre religieux.

Avant la rentrée des enfants au catéchisme, il interroge les garçons et les filles pour se rendre compte s'ils connaissent le catéchisme et s'ils savent la prière. Il va probablement désigner ceux qui font la 1re communion. Depuis que les cultes sont rattachés à l'Instruction publique il paraît que ce sont les nouvelles attributions du président de la commission municipale scolaire de notre bonne ville de Puybrun.

XXX

CHRONIQUE LOCALE

Une manœuvre à déjouer

Sous ce titre, la Dépêche avertit les Conseillers généraux que des combinaisons de couloirs sont préparées par les rétrogrades du Conseil général pour s'emparer de la présidence de cette assemblée.

L'année dernière, un pareil effort fut tenté : il échoua, réussira-t-il cette année ? nous ne le pensons pas. Les conseillers généraux avertis sauront déjouer cette manœuvre qui ne tendrait à rien moins que de donner comme successeur au ferme républicain Pauliac, soit M. Rey, soit M. Béral.

Les deux sénateurs qui s'entendent à merveille et qui avec leur député, M. Munin-Bourdin, forment le trio d'arrière-garde, essayent certainement, pour compléter les victoires du 7 janvier et du 6 mai, de s'imposer totalement les maîtres du pays.

Nous croyons vraie l'information de la Dépêche, mais le tour de force a belle chance de n'être pas accompli : les athlètes pourraient bien rester sur le carreau.

Les Conseillers généraux du Lot sont en majorité radicaux : il n'y a pas un conseiller de plus ni de moins que l'année dernière : la même majorité doit donc se retrouver autour de M. Pauliac.

Serait-ce M. Rey, qui voudrait profiter de la combinaison : serait-ce M. Béral ? Les républicains ne doivent pas avoir souci des manœuvres qui seraient préparées. MM. Béral et Rey ne sont pas de la majorité radicale du conseil : la majorité du conseil n'a pas à envisager leur combinaison, à satisfaire leurs ambitions, et surtout à sanctionner leurs élections du 7 janvier et du 6 mai qui furent de tout profit pour la réaction.

C'est ce que les Défense-Croix ne se privent pas de dire : « Nous ne sommes pas suspects, publiaient-elles, le 12 août, de manquer de sympathie envers MM. Béral, Rey, Munin-Bourdin ; nous les avons soutenus de notre mieux. »

Et ce sont ces élus, hier ennemis jurés, aujourd'hui unis comme chair et os, qui rallieraient autour d'eux une majorité au Conseil général du Lot ?

Il est certain que des manœuvres sont combinées par les deux sénateurs élus des cléricaux ; mais si c'est leur droit de s'assurer la possession du premier fauteuil de l'assemblée départementale, c'est le devoir des républicains de cette assemblée de la défendre et de la conserver à un des leurs.

Ils ne failliront pas à ce devoir et ainsi, comme l'an passé, les manœuvres seront déjouées.

LOUIS BONNET.

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira le samedi 18 août 1906, à 8 heures du soir.

Ordre du jour

Monument à Emile Duclaux. Demande de souscription. Demande de secours par Mme Vve Bonheure. Demande du Comité des sites et monuments pittoresques du Lot. Prorogation des droits d'octroi. Rapports des Commissions.

Syndicat du Commerce et de l'Industrie

Les membres de l'Union des chambres syndicales du commerce et de l'industrie du Lot sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège social, ce soir samedi à 8 heures 1/2 précises.

Ordre du jour :

1° Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière séance. 2° Communication d'un projet d'établissement d'un service de bateaux à vapeur sur le Lot jusqu'à Fumel. Émission d'un vœu pour obtenir que Cahors soit desservi si possible. 3° Admission de nouveaux membres. 4° Affaires diverses.

Secours aux sinistrés

Dès le lendemain du terrible cyclone qui s'est abattu sur notre région, M. le Docteur Darquier, Maire de Cahors, pria M. le Préfet de télégraphier immédiatement à M. le Ministre de la Guerre et à M. le Ministre de l'Intérieur, pour solliciter du premier, des dépenses et ajournements en faveur des réservistes des communes sinistrées et du second secours pour soulager les misères les plus pressantes.

Aussitôt M. le Préfet du Lot a demandé par télégramme à M. le Ministre de l'Intérieur des secours immédiats, destinés à être répartis entre les communes ravagées.

M. le Préfet a prié en même temps M. le Ministre de la Guerre de vouloir bien dispenser des périodes d'instruction des réservistes de ces communes.

Le Commandant de Gendarmerie a été chargé de procéder d'urgence à une enquête sur l'étendue du désastre qui vient de frapper la ville de Cahors et ses environs.

M. le Préfet qui mit à ces démarches le plus grand empressement a reçu ce matin les deux dépêches suivantes :

Commandant 17e corps d'armée à Préfet Cahors

Le ministre de la guerre télégraphie ce qui suit :

Veillez accorder pour période d'instruction d'août et septembre dépenses dans les limites réglementaires et ajournements dans la plus large mesure possible à réservistes des communes de : Cahors, Arcambal, le Montat, Labastide, Trespoux, Valrouffé, Larroque, Lamadeleine, St-Géry, Vers, St-Cirq-Lapopie, Tour-de-Faure, victimes du cyclone du 14 août qui en feront la demande.

En outre le ministre de l'intérieur télégraphie qu'un secours de 1.500 fr. est accordé aux sinistrés.

Assurance mutuelle

Un groupe de propriétaires du canton nord de Cahors s'est réuni pour former une Association Mutuelle contre la mortalité du bétail.

Les statuts de cette société dont le siège est à Espère, ont été rédigés et déposés à la Préfecture à la date du 24 juillet.

Cette Association rendra de grands services aux propriétaires si souvent éprouvés par la mortalité du bétail. Nous souhaitons plein succès aux organisateurs.

Vu la date du dépôt des statuts, l'approbation du ministère de l'agriculture ne peut tarder d'être connue des intéressés.

Sauvetage

Notre compatriote M. Nourrit, cantinier et trombone solo au 7e de ligne, villégiaturait la semaine dernière à Arcachon.

Etant en promenade du côté du débarcadère d'Eyrac il entendit des appels désespérés d'une personne qui se noyait. M. Nourrit se dirigea vers l'endroit où partent les cris et vit un jeune homme d'une vingtaine d'années qui disparaissait sous les flots. Sans perdre le temps de quitter ses vêtements, M. Nourrit se jeta à l'eau pour porter secours à l'imprudent baigneur, qu'il fut assez heureux de retirer des eaux sans encombre.

Nous félicitons M. Nourrit de cet acte de dévouement et signalons à qui de droit sa courageuse conduite.

Vol d'une bicyclette

Sur mandat d'arrêt du parquet de Saint-Gaudens, la gendarmerie de Lauzès a mis en état d'arrestation le nommé Louis Chenat, âgé de 22 ans, de Blars, inculpé d'un vol d'une bicyclette au préjudice d'un maître d'hôtel de Luchon.

AVIS

La Commission d'examen pour le diplôme d'aptitude aux fonctions de Notaire, se réunira à Cahors au Palais de Justice, le 1er Septembre prochain à 10 heures du matin pour procéder aux épreuves orales des candidats, dans le local des séances de la Chambre des Notaires.

PROGRAMME DES 16 ET 19 AOUT 1906. Allegro Militaire, Henrion. Le Domino Noir (Ouv.), Auber. Rose Mousse (Valse), Bosc. Messidor Entr'acte, Bruneau. Les Pantins de Violette, Adam. Allées Fenelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 18 août 1906 Naissances

Imbert Jean Julien, rue Martin-Baudel. Durand Lucie, passage Lacapelle, 2. Dablan Marcelle Française-Antonia, rue du four Ste-Catherine. Laleman Emile Jean-Marie-Joseph, rue de la Mairie, 2. Ruamps Edouard, à la Maternité.

Décès

Fort Elisabeth, s. p., 83 ans, cèlibataire, rue de la Halle, 4. Bach Marie, épouse Cammas, 63 ans, rue de la Chanterie, 8. Garroty Jeanne, s. p., cèlibataire, 83 ans, Hospice. Fabre Rose, veuve Garrigues, s. p., 73 ans, aux Tuileries.

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 17 août, 1 h. 20 s.

Dans la Vienne

M. Cafforin, vice-président du Conseil général de la Vienne a posé sa candidature radicale à l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 9 septembre en remplacement de M. Couteaux décédé.

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni dans la matinée à Rambouillet MM. Clemenceau, Thomson, Doumergue étaient absents.

Le Conseil a repris la séance après déjeuner au château de Rambouillet.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 18 août 1906, 9 h. 21 m.

L'ambassade de Berlin

On assure que M. Bihourd, ambassadeur de France à Berlin, prendra sa retraite en octobre ou novembre.

Tremblement de terre

De violentes secousses de tremblements de terre suivies d'incendies ont causé de graves dégâts à Santiago du Chili, à Valparaiso et dans la province de Mendoza, République Argentine. Cependant le nombre des victimes ne serait pas grand.

En Russie

Le Conseil des ministres de St-Petersbourg a décidé d'établir l'état de siège dans une grande partie de la Pologne. Le comte Ignatieff serait prochainement nommé dictateur militaire.

AGENCE FOURNIER.

Aujols

Mardi, vers les 2 heures du soir, un orage de la dernière violence accompagnée de grêle a ravagé la commune d'Aujols.

Cet orage venant du nord-ouest a dû éprouver les communes limitrophes côté du nord ; car, après l'orage, on voyait les collines blanches, comme couvertes d'un manteau de neige. A Aujols, en un instant, les arbres ont été ou déracinés ou brisés, les toitures enlevées ainsi que plusieurs cheminées démolies, et l'espoir de nos vignerons anéanti.

Après la sécheresse, la grêle, c'est la ruine pour la plupart de nos braves cultivateurs.

La population tout entière est dans la consternation.

Luzech

Fédération cantonale républicaine. — Le dimanche 12 août, à 4 heures du soir, se sont réunis en assemblée générale, dans la salle ordinaire des réunions, les délégués des comités radicaux, radicaux-socialistes, socialistes du canton de Luzech.

Le citoyen Barrière, président de la fédération cantonale, dans une allocution applaudie, a montré la nécessité d'opposer au bloc des réactionnaires de tous ordres, le bloc de toutes les énergies républicaines. Il a dit que le canton de Luzech pouvait s'honorer d'avoir donné l'exemple de l'organisation fédérale ; que cet exemple commençait à être suivi par le canton de Cahors ; que le jour n'était pas très éloigné où nous verrions enfin les républicains organisés, unis, prêts à lutter sans dissensions, sans division, sans défaillance pour la réalisation des réformes politiques, économiques et sociales.

(Il aurait pu ajouter — c'est un oubli involontaire — que l'initiative de cette réorganisation du parti républicain revient au tant regretté Lapeyrière qui fonda le comité communal et la fédération cantonale.)

Le président donne ensuite la parole au citoyen Pagès-Lechesne, conseiller général du canton de Luzech, qui avait exprimé le vif désir de venir rendre compte de son mandat aux représentants autorisés du parti républicain.

Le citoyen Pagès-Lechesne remercie les délégués d'être venus si nombreux malgré la chaleur accablante et leurs lourdes occupations. Puis, en un langage charmant, sur le ton d'une intime causerie, il rend compte de son mandat.

Remoquant à son élection au conseil général, le citoyen Pagès-Lechesne s'exprime à peu près ainsi :

« Quand je me présentai, j'étais bien jeune — j'avais 25 ans — et j'apportais un programme radical-socialiste. Quelle fut l'attitude des électeurs à mon égard ? Les républicains me tenaient en suspicion ; ils disaient : « il n'est pas possible que M. Pagès-Lechesne, étant donné et sa famille et ses relations, puisse s'être libéré définitivement ; il ne saurait être sincère ». Le parti réactionnaire me donna des voix comptant sur des in-

fluences ancestrales pour me faire trahir le parti républicain dont je sollicite les suffrages. Or, les temps ont changé depuis et — fort heureusement — les électeurs aussi. Les réactionnaires, totalement débabusés enfin par mes actes et mes votes, n'ont plus de vocabulaire assez dur à me jeter à la face.

« Je suis et j'esterai le serviteur fidèle du parti républicain. Je saurai me maintenir dans l'obéissance raisonnée au seul souverain, auquel on puisse obéir sans se diminuer, c'est-à-dire dans l'obéissance aux volontés de la démocratie. Citoyens délégués, je vous fais juge de mes actes. Si, selon vous, je n'ai pas servi, comme il convient, le parti républicain, manifestez-le-moi par un blâme ; je me retirerai, sans murmure, le cœur sans doute un peu meurtri, mais conscient d'avoir fait mon devoir. Mais si vous approuvez ma conduite politique, si vous me témoignez votre confiance, oh ! alors je marcherai, fort de mon devoir rempli, de votre encouragement, dans le cadre tracé par le parti républicain.

Il pourra m'arriver, peut-être, — je suis jeune, ardent, enthousiaste — de briser le cadre ; mais soyez assurés que ce ne sera jamais pour retourner en arrière, mais bien pour aller toujours davantage en avant. »

Ces derniers mots furent couverts par les applaudissements.

Sur la proposition du président Barrière, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« La fédération cantonale républicaine, réunie en assemblée générale, le dimanche 12 août, à 4 heures du soir, après avoir entendu, dans le compte rendu de son mandat, le citoyen Pagès-Lechesne, Conseiller général du canton, approuve son attitude et ses actes et l'assure de toute sa confiance. »

C'est une bonne journée, pour le parti républicain. Les délégués sont repartis contents de la manière dont le Conseiller général comprend son devoir politique.

Il serait à souhaiter que tous les mandataires comprennent que leur intérêt et leur devoir sont de rester en contact permanent avec les comités auxquels ils doivent compte de leur conduite politique.

Malheureusement, tous les élus ne comprennent pas ainsi leur devoir, et nous attendons encore du conseil d'arrondissement le compte rendu de son mandat.

Accident. — Un accident, qui aurait pu être mortel, arriva le mercredi 15 août à 4 h 45 du soir à Luzech.

Les cyclistes qui prenaient part à la course Cahors, Mercuès, Luzech, Douelle, Cahors, arrivaient à Luzech, par Caix, à toute vitesse. Or, à l'entrée de Luzech se trouve un contour brusque, difficile à prendre en vitesse. On vit le moment où tous les coureurs allaient buter contre le parapet et sauter dans le canal. Quelques cyclistes purent cependant prendre le contour, mais en rasant le parapet du canal ; deux tombèrent, un troisième heurta le parapet mais fut assez heureux pour tomber sans mal sur la route, mais un quatrième heurta si violemment contre le parapet qu'il fut projeté dans le canal avec sa machine.

La machine tomba à l'eau et le malheureux cycliste s'abîma sur la banquette. Cent personnes furent là pour le ramasser, non évanoui et le porter à la pharmacie Poujade. Le docteur Péissié, appelé en toute hâte, lui prodigua les premiers soins. Le cycliste en sera quitte, pour de graves contusions, quelques blessures à la tête, et une fameuse peur.

Cet accident a mis la population en émoi. C'est, en effet, le 50^e de ce genre qui arrive dans la commune.

Est-ce que le maire de Luzech n'aurait pas dû être averti pour qu'il prit les précautions nécessaires ?

Est-ce que le service de contrôle n'aurait pas dû indiquer aux coureurs le danger qu'il y avait à entrer à Luzech en vitesse ?

Cajarc
Fondation d'un groupe de jeunesse
Républicaine laïque à Cajarc. — A la suite d'une convocation faite par M. Fernand Mirabel, ancien élève de l'école laïque de Cajarc et de l'école primaire supérieure de Saint-Céré, délégué du groupe de jeunesse républicaine laïque de Cahors, une trentaine de personnes se sont réunies dimanche 12 août, à 4 heures du soir à la mairie de Cajarc.
M. F. Mirabel est acclamé président de la réunion. Il expose le but de la Jeunesse républicaine laïque et invite la réunion à nommer une commission chargée d'élaborer les statuts.
Sont nommés : Président M. F. Mirabel, membres, MM. A. Pous, S. Bar, J. Pezet, G. Guittard et F. Combes.
Les statuts sont rapidement élaborés et acceptés par acclamations unanimes. Il est ensuite procédé à l'élection du bureau définitif, qui est composé comme suit :
Secrétaire général : M. F. Mirabel, Trésorier : M. F. Combes.
Le camarade Mirabel remercie l'Assemblée au nom du bureau et fait une causerie sur l'évolution des idées républicaines laïques de 1830 à 1906.
Il conclut qu'un siècle de lutte a eu comme conclusion une République laïque, radicale et socialiste.
La conclusion du conférencier est accueillie par les applaudissements nombreux et répétés.
Dans une nouvelle réunion, qui aura lieu le 4 septembre, le camarade Mirabel fera une nouvelle causerie sur « L'origine des trois Républiques. »
La séance est levée à 5 heures 45.
* * *
Jeunesse républicaine laïque. — Les membres actifs du groupe de jeunesse Républicaine laïque de Cajarc sont priés de se rendre, sans exception le dimanche 19 août à 5 heures du soir, dans une des salles de la Mairie pour tenir une réunion extraordinaire.
Ordre du jour :
Avis à donner sur une pétition très importante.
N. B. Présence indispensable.
Le secrétaire Général,
F. MIRABEL.

Prenez garde au franchant
Il l'aiguise tout le temps
6^e Couplet
Lorsque Piquefort veut lire (bis)
Le grand Cabotin s'étire (bis)
Oh, dit-il qu'il fait chaud
Je veux prendre un peu d'air
7^e Couplet
Dans les réunions publiques (bis)
Il ne manque pas de répliques (bis)
Il est très épatant
Cabotin également.
8^e Couplet
Lorsqu'il veut faire une niche (bis)
Il décoche sa pénéche (bis)
Versez dit-il quinze francs
Ce sera renversant
9^e Couplet
La belle Yvonne a des cheveux (bis)
Mais ils ne sont pas nombreux (bis)
Boirillard les a comptés.
Avec Monsieur Paluquet
10^e Couplet
Notre Piquefort est riche....
C'est à ce moment qu'a lieu l'affaire Rasibus.
Dimanche. — Réunion de la mairie dans un lieu commun. Les hommes importants continuent à critiquer le discours de notre Conseiller général à la distribution des prix, mon collègue du XX^e siècle est très sévère, il me semble même oublier qu'il est le monde ne peut pas être de sa force.
Lundi. — Polycarpe pris mal aux cheveux en sablant du champagne hier au soir dans un endroit où que l'on rigole quand on n'a pas sommeil.
Mardi. — Il pleut : un vent désastreux roule les feuilles mortes dans les allées boueuses. Encore du nouveau dans l'allée des platanes, un courant d'air irrespectueux a renversé le mai d'honneur de notre conseiller d'arrondissement. Les habitants de ce quartier sont dit-on bien éplorés parce malheur que rien ne faisait prévoir.
Mercredi. — Procession en ville et fête à Gréalou. Je dois vous dire que je viens de retirer mon estime à tous les habitants de cette commune. Il n'y en a pas un seul qui m'ait demandé si je voulais aller raser les os que les mauvais estomacs laissent dans les assiettes. C'est terrible.
Jeudi. — Les hommes politiques vont à Gréalou et moi je reste ici.
Vendredi. — Cabotin fait stériliser ses chaussures par Chalumeau 1^{er}.
Samedi. — On me propose une charmante jeune fille, Mlle Artemina Baletout. Immédiatement je lui envoie une lettre dont je vous donnerai le texte prochainement. Vous me direz si je sais parler bien.
A TRAVERS LE CANTON
Larnagol. — Enfin on commence la digue de Prémicq ; mes demandes répétées ne sont pas restées sans effet.
A St-Chel, St-Sulpice et Marcillac, l'orage a tout ravagé.
Gréalou a été atteint mais moins, tandis que les communes du canton qui se trouvent sur la côte du Lot, Montbrun, Larroque, St-Pierre, Frontenac ont eu une pluie bienfaisante et du vent qui n'a causé aucun dégât.
Je viens de recevoir une invitation officielle pour l'inauguration du Pont de Larroque-Toirac qui est, paraît-il terminée. Je me propose d'y prononcer un grand discours et j'invite tous les habitants du Canton à venir m'écouter. Piquefort en fera un autre et Cabotin aussi.
POLYCARPE.
Carayac
Conseil municipal. — Séance du 12 août ; présidence de M. Ausset maire.
M. le maire communique au Conseil le dossier concernant le projet de classement dans la grande vicinalité du chemin vicinal ordinaire n° 11 de la commune de Figeac et l'invite à donner son avis.
Le Conseil donne un avis favorable.
Aynac
Lettre à mon ami L. C.
Cher ami,
Dans votre article du 29 juillet, vous m'avez l'air un tantinet surpris des propos peu flatteurs employés par la bande des cléricaux de notre commune au sujet de votre belle fête du 14 juillet.
Il n'y a pas là mon vieux, de quoi s'étonner plus qu'à l'ordinaire. Ne vous souvient-il pas qu'il en a été ainsi tous les ans à pareil jour, que les injures et la calomnie pleuvaient dru comme grêle sur quiconque faisait preuve de républicanisme ; mais ceci ne doit ni surprendre ni étonner un vrai républicain car le ou les individus qui ne craignent pas de salir leur plume pour écrire de pareilles grossièretés, qu'ils s'appellent Rigollard ou Lamique s'ils ne sont un seul homme sont du moins du même acabit et on n'a qu'à les mépriser. C'est à peu près tous les regards qui leur sont dus.
Votre Lamique « Une vraie Mique », à ce que je crois ne respecte rien : ni la vieillesse, ni l'honorabilité de personnes qui valent cent fois plus que lui ; il faut que tout passe par sa langue de vipère. Ne pourrait-on pas lui rappeler à ce superbe colporteur le vieux proverbe qui dit « Avant de juger les autres, connais-toi toi-même ». Il devrait au moins s'apercevoir que soit M. Vayssières, soit M. Lalo ou le citoyen Cadiergues, soit ces messieurs sont bien au dessus de la portée de ses médisances.
Quant à lui donner un conseil d'ami à votre Lamique, je crois que c'est inutile. Donner un bon conseil à une brute, autant voudrait prêcher dans le désert car sachez le bien : De même que la vertu, le vice a ses degrés — et la bêtise aussi.
Je vous serre cordialement la main.
DURAPIAT.
Nous recevons la lettre suivante que nous insérons textuellement.
Monsieur le rédacteur,
Dans une lettre de votre journal de dimanche 12 courant, un Carmagnolard d'Aynac m'accuse d'avoir essayé dans un numéro antérieur de la Défense, sous le pseudonyme d'Isidore Lamique,

de ridiculiser la fête nationale du 14 juillet, célébrée le 15 par les partisans de cet état de choses. Je puis vous certifier, monsieur le Rédacteur, que je me trouvais, en pareil jour, à Figeac où je m'étais rendu pour affaire, partant je n'ai ni vu ni assisté à cette réunion n'y trouvant tellement indifférent qu'aujourd'hui la politique m'endort et je ne voudrais plus en entendre parler.
Vous voudrez bien apprendre à ce présomptueux personnage combien il fait fautive route en faisant peser sur moi de pareilles assertions et combien est mouvant le terrain de la présomption.
Comptant sur le bon accueil que vous voudrez faire à ma rectification, daignez agréer, monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements anticipés, mes bien sincères salutations.
E. CASTAGNÉ.
Rueyres
Qu'est devenu le dernier discours de M. Clemenceau. — M. le Maire de Rueyres, dont chacun connaît l'obséquiosité, pourrait-il nous dire, ou à ses chers administrés, ce qu'il a fait du discours de M. le Ministre de l'Intérieur ? Certains médisants nous affirment que ce magistrat n'a pas eu le temps de le faire afficher : les nombreuses péripéties de Rueyres à Lorient, Toulon, Paris, Mirande, Leyme, Antioire, etc. y ont mis obstacle. Que fait-il faire à son tambour affiché, à son secrétaire qui le remplit les fonctions, mais pas gratuitement ? Parions que s'il s'était agi des affiches Cadiergues, Ferrand, il eût montré plus de zèle ?
D'autres nous assurent qu'il s'en est servi pour tapisser son salon avec quelques autres qu'il tenait en réserve, paraît-il. Si le fait est exact nous sommes enchantés de voir un rayon d'amour de la République pénétrer ce noble cœur si insensible jusqu'ici. Avec de nombreux défenseurs comme M. le Maire de Rueyres, la République peut dormir tranquille sur ses deux oreilles ; ses ennemis tant intérieurs qu'extérieurs seront tenus à distance.
Serait-ce une choinserie si M. le Ministre de l'Intérieur allait en de ces jours, décerner une récompense à ce maire pour son dévouement à tenir caché sous l'instrument cher au cléricarisme ce que la démocratie veut et est en droit de savoir ?
Un Républicain démocrate.
Figeac. — Le nommé Guittard Jean-Baptiste, qui s'était évadé de la prison de Figeac a été repris.
St-Céré. — Les renards infestent la région ; des battues seront organisées.
Arrondissement de Gourdon
Gramat
Une réponse. — Nous devons une réponse au desservant de Thégra ; elle sera courte.
Ce brave abbé déclare n'avoir jamais nommé le « Journal du Lot » et la « Dépêche » en attaquant la presse impie. Il a la mémoire courte. Un ami nous affirme l'avoir entendu dire « Comment ? vous lisez ce « sale » et « Journal du Lot ? » Sans commentaire. D'ailleurs n'a-t-il pas, à diverses reprises, conseillé aux vendeurs du Journal du Lot et de la Dépêche de refuser ces régionaux qui leur en procureraient d'autres, le Pèlerin sans doute ? Et nous glissons sur les précédents employés.
En outre et pour prouver l'entrain que met l'abbé Laurent, à vouloir l'union ? dans la paisible commune de Thégra, nous soumettons aux 12 électeurs le fait suivant qui ne sera pas démenti :
Lors de la formation du cercle catholique un jeune membre craignait que cela ne jetât le trouble dans la commune et toujours parmi la jeunesse : « tant pis, — lui fut-il répondu — puisque vous êtes les plus forts » — parole de paix n'est-ce pas ?
A une autre réunion, au presbytère le grand orateur des cathos de la région s'écriait dans une pathétique péroraison : « jeunes gens, grâce à vos associations, dans vingt ans nous serons les maîtres. » — « avant dix, riposte le curé. »
Quant on lance pareilles prophéties — ou plutôt d'aussi grosses bourdes — ou à le droit de se rengorger.
Comme toujours nous croyons que la modération de langage devrait être la première des qualités d'un ministre de culte.
Est-ce le cas ici ?
Le voyageur
Nous appelons tout particulièrement l'attention du bureau sur l'article 13 ou M. Danoyé se réserve de ne diminuer ses factures que si l'éclairage manque trois jours consécutifs ; mais l'éclairage ne manque qu'une fois, pas de déduction, lors même que le cas se produirait plusieurs fois par mois. Que le bureau veuille bien réclamer, nous une déduction, mais une indemnité lorsque l'éclairage manquera ; de cette façon nous n'aurons pas tant de manque de lumière : témoins St-Denis-près-Martel et Vayrac où M. Danoyé devrait une indemnité s'il les laissait sans lumière et, ou pour ce motif, l'on est toujours éclairé.
Quant au rôle de la ville de Gramat qui est la plus dupée dans l'affaire, elle aurait dû depuis longtemps résilier le contrat qui la lie, les raisons ne lui manqueraient pas car elle n'est éclairée la moitié du temps, pas même pour les fêtes des courses où cependant l'on aurait eu plaisir à faire croire aux nombreux étrangers venus en cette circonstance, que Gramat n'était pas en retard dans la voie du progrès, et que l'on pouvait se promener dans ses rues sans risquer de se rompre le cou par suite de l'obscurité. Nos allées et le champ de foire étaient éclairés mais pourrait-on nous dire si c'est sur les ordres de M. le maire ou sur ceux de M. Danoyé que l'agent de l'éclairage a enlevé les ampoules dans certains quartiers de la ville ; il me semble cependant que les quatriers non éclairés payent pour la lumière comme les autres.

Alvignac
Distribution des prix. — La distribution des prix aux écoles laïques d'Alvignac eut lieu dimanche dernier, sous la présidence de M. l'Inspecteur primaire de Gourdon qui prononça à cette occasion le beau discours suivant :
Mesdames, Messieurs, Chers enfants,
Mon premier mot sera pour remercier les généreux amis de nos écoles laïques qui ont, spontanément, versé leur obole pour permettre à Mme Feraudet et à M. Martel de faire face aux frais d'organisation de cette petite fête.
Je félicite aussi Mme l'Institutrice et M. l'Instituteur pour la bonne grâce avec laquelle ils se sont imposés le surcroît de travail nécessaire pour régler les détails de cette réunion. Tant d'efforts n'ont pas été perdus : ils permettent à tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'éducation populaire de juger sur le vif les élèves des écoles publiques d'Alvignac.
Nous convions à nos fêtes tous les esprits impartiaux, car notre œuvre peut être soumise à la critique la plus exercée. Elle a en effet pour objet principal, le développement de toutes les forces intellectuelles et morales qui rendront le peuple de demain plus instruit, et partant mieux capable de comprendre ses droits et surtout ses devoirs, mieux soumis aux lois de la conscience morale et, dès lors moins égoïste, moins sujet aux entraînements des passions brutales, et conséquemment, de plus en plus disposé à respecter les principes de la solidarité humaine.
Nous enseignons à nos élèves que le bonheur individuel est intimement lié au bonheur de tous et que le plus sûr moyen de se procurer une joie personnelle est de rechercher la joie pour tous ceux qui nous entourent.
Nous habitons les enfants de nos écoles à respecter mutuellement leurs idées. Notre ambition est de les rendre meilleurs, de les dépouiller de ces tendances qui poussent l'individu à se considérer comme le seul possesseur de l'absolue vérité et qui sont l'apanage des générations sectaires et intolérantes. Nous disons :
« Mes enfants, nous ne vous affirmons pas que nos doctrines sont seules acceptables ; mais nous les soumettons à votre libre examen ; nous voulons faire un appel constant à votre conscience et à votre raison. Nous substituons peu à peu à la discipline que nous vous imposons au début de votre scolarité, celle que vous vous donnez à vous-mêmes. Nous n'essayons pas de vous maintenir dans un état d'enfance continuel, car nous sommes persuadés de votre valeur individuelle ; nous ne préparons pas pour demain des sujets toujours déposés à accepter un mot d'ordre, mais plutôt des esprits épris de vérité et de justice, des esprits qui s'inclineront devant toutes les manifestations du beau et du bien. »
Ces paroles sont quelque peu nouvelles. Elles sont même jugées dangereuses par ceux qui ont pendant des siècles, maintenu nos devanciers dans un état d'ignorance lamentable. Dès lors le cri de guerre a été poussé contre nos écoles laïques.
On voulait bien donner aux fils des travailleurs un certain enseignement, mais combien mesuré et peu émancipateur. C'est à la mémoire presque seule qu'on faisait appel. Aussi les enfants se contentaient de répéter ce qu'ils lisaient ou ce qu'ils entendaient dire, mais jamais, jamais, la moindre initiative ne leur était laissée : la curiosité était même considérée comme malsaine, et les favorisés de la fortune s'accordaient à proclamer que cette éducation était suffisante pour les enfants du peuple.
Cette théorie a fait son temps. Sommes-nous donc des êtres inférieurs parce que nos familles n'ont pas déposé dans notre berceau les attributs de la richesse ?
Non, non, au début de notre carrière nous ne sommes ni meilleurs ni pires que les privilégiés du sort. Et nous avons la conviction profonde que le travailleur seul crée peu à peu la véritable supériorité. Nous avons soin de louer le mérite de tous les lauréats, persuadés qu'il n'y a en point d'humiliants. Toutes les cellules de l'organisme social ont pour nous une valeur inestimable, car chacune d'elles représente un être humain, c'est-à-dire une force pensante et agissante qui contribue au développement du bien-être universel.
Accordez-nous donc votre confiance. Nous sommes les véritables amis du peuple, puisque nous voulons le tirer de cet état d'infériorité intellectuelle dans lequel on l'a volontairement confiné pendant un nombre incalculable de siècles. Nous n'admettons plus la division en castes : le mérite seul doit classer les individus. Et je salue l'aurore du jour prochain où même les plus instruits ne considèreront pas comme une déchéance la pratique du travail manuel.
Nous voulons, pour les enfants du peuple une instruction qui facilitera leur tâche d'ouvriers. En particulier, l'agriculteur et l'industriel ne peuvent que gagner à connaître les données certaines des sciences physiques et naturelles.
Mes chers amis, nos écoles gagnent à être appréciées de près. Nous nous efforçons d'y faire beaucoup de bien. Nous y réussissons si nous mettons en pratique les conseils d'un poète contemporain qui, tout dernièrement chantait ainsi qu'il suit l'idéal que nous cherchons à atteindre :
Instituteur, éducateur,
Poursuis ta noble et double tâche ;
Sans défaillance et sans relâche,
Fais ton œuvre de créateur.
Aux cerveaux répands la science,
Dans les cœurs sème la bonté ;
Travaille pour l'humanité,
Bon ouvrier plein de vaillance.
* * *
Arrache des âmes d'enfants
Les instincts mauvais d'un autre âge,
Atavique et sombre héritage
Dont les morts chargent les vivants,
Brise les anneaux de la chaîne
Qui rive au passé l'avenir

Bulletin Financier
Paris, 17 août.
Notre marché reste très ferme, la facilité avec laquelle s'est effectuée la liquidation a laissé une bonne impression. Les fonds russes s'incrivent en légère plus value ; le 5 0/0 1906 à 82,35 ; le 3 0/0 1891 à 60,10 et le Consolidé à 72,20.
La Rente française conserve ses bonnes dispositions à 97,77.
Les actions de nos grandes sociétés de Crédit se retrouvent : La Banque de Paris 1542 ; le Comptoir National d'Escompte à 650 ; le Crédit Lyonnais à 1176 ; la Société Générale 646 et la Banque de l'Union Parisienne à 815.
L'action Rente Foncière est en nouveau progrès à 340 francs.
Les chemins français se raffermissent : le Lyon à 1347 ; le Nord à 1759 et l'Orléans à 1400.
Les obligations nouvelles 5 0/0 de la Compagnie du chemin de fer de Victoria à Minas jouissant d'une garantie ou du gouvernement fédéral brésilien ne sont encore qu'à 450 francs. C'est le 15 septembre que leur coupon semestriel de 12 fr. 50 sera mis en paiement. On commence à l'acompter et il sera vite regagné.
Les rentes étrangères se négocient : l'Extérieure à 96,45 ; l'Italien à 102,40 ; le Portugais à 70,85 et le Turc à 97,45.
Sur le marché en Banque, on demande la librairie Ollendorff à 160 francs.
Les bonnes dispositions manifestées ces jours derniers sur le marché sud-africain se maintiennent et les cours enregistrés de nouveaux progrès. La Goldfields 114,50 ; la Simmer and Jack à 34,50 et la Robinson Deepa à 135 francs.
Au Parquet, la Central Mining vaut 360 francs.
CAPILLIS de la GRANDE CHARTREUSE
CÉLÈBRE LOTION — ENTREPOT GÉNÉRAL A VOIRON
Chez M. ROLLÉS, 18, Bd Gambetta, Cahors
CAPILLIS de la GRANDE CHARTREUSE
RICQLÈS ASSAINIT L'EAU
Calme la soif
PRÉSERVE des ÉPIDÉMIES
Contre la DIARRHÉE, la CHOLÉRIE, le Typhoïde
Seul ALCOOL de MENTHE VÉRITABLE
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX ST-Louis 1904
UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a fait radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. Vincent & Co, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.
Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Cahors est bien fourni
Une preuve telle que celle-ci amène de nombreux adhérents dont le témoignage vient de semaine en semaine s'ajouter à ceux existants.
M. P. Froment, 10, rue de la Rivière, Faubourg Cabesut à Cahors, nous dit : « Avant que je fisse usage des Pilules Foster pour les Reins je me plaignais toujours des reins et depuis quelques années j'avais parfois dans le dos des douleurs si aiguës que je ne savais comment me tenir, surtout lorsque je devais me baisser pour faire quoi que ce soit. La nuit je ne pouvais pas trouver une position convenable pour reposer à l'aise et je me levais le matin avec les membres raidis et une telle lassitude générale que je n'osais faire le premier mouvement. Je commençais du reste ma journée par faire une bonne friction au niveau des reins afin de les réchauffer. A la moindre fatigue j'étais pris immédiatement de douleurs atroces dans le bas du dos. Tous ces maux me rendaient irritable et je ne savais plus quel remède employer pour trouver du soulagement lorsqu'un me conseilla de prendre les Pilules Foster pour les Reins vendues à la Pharmacie Orliac à Cahors. Le résultat fut aussi prompt qu'efficace. Dès les premiers jours j'étais déjà mieux et sous l'influence bienfaisante de cet excellent médicament, mes nuits étaient meilleures, les forces me revenaient et je ne sentais de jour en jour mieux à l'aise. Je continue toujours l'usage des Pilules Foster, mais je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous faire connaître l'heureux résultat que j'ai obtenu. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »
Vous êtes-ils jamais doute que vos reins étaient la cause de votre maladie ? Avez-vous mal au dos, à la tête ou aux membres ? Souffrez-vous de rhumatisme, de faiblesse du cœur et d'hydropisie ? L'urine s'écoule-t-elle en quantité excessive ou insuffisante ? Est-elle chargée de gravier ou de sédiment ? Vous sentez-vous constamment abattu, fatigué, impressionnable ? Réfléchissez.
Assurez-vous qu'on vous donne les Pilules Foster pour les Reins, de la même espèce que celles qu'a eues M. P. Froment. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 50 la boîte ou de 10 fr. les 6 boîtes, ou franco, par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. J. C. S.

A VENDRE
POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE
un COUPÉ
Très léger, en excellent état.
S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE
A prix réduit
UNE OBLIGATION
DE LA
Société des Gaz Liquéfiés
DE LUZECH
Atelier de Tapisserie
JEAN MISPOULIÉ
TAPISSIER
EX-OUVRIER DE M. CAPMAS
11, Rue Saint-Urbain, CAHORS
Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.
Cardage de laine, crin, étoupe, etc.
TRAVAIL SOIGNÉ
PRIX MODÉRÉS
VALS
Saint-Jean. Eau d'estomac, appétit, digestions.
Précieuse. Toxe, calculs, bile, diabète, goutte.
Dominique, Désirée, Marguerite, Rigolotte.
Immaculée. Très agréables à boire. Une bouteille par jour.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).
LA PHLÉBITE
Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite ? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les douleurs persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes ? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'Élixir de Virgiate Nyréid qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco Nyréid, 2, rue de la Tacherie, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyréid.
RÈGLES méthode infailible pour tous retards 11 fr. Cahors, pharmacien, à Nantes.

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'aller et retour individuels et de famille pour La Bourboule, le Mont-Dore, Chamblet-Nérès, Royat, Vic-sur-Cère, le Lioran et Cransac.

La Compagnie d'Orléans délivre pour les stations ci-dessus :

1° - du 1er Juin au 30 Septembre, à toutes les gares de son réseau, des billets aller et retour individuels à prix réduits, d'une durée de validité de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, qui peut être prolongée de 5 jours moyennant paiement d'un supplément de 10/0 du prix du billet.

2° - du 15 Mai au 1er Octobre pour les stations ci-dessus ainsi que pour celles d'Evaux-les-Bains, de Moulins (Bourbon l'Archambault), de Saint-Gervais-Châteauneuf (Châteauneuf-les-Bains), de Rocamadour (Miers), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de famille en 1re, 2e et 3e classes, au départ de toute gare du réseau d'au moins 125 kilomètres des stations ci-dessus et dont les prix sont ainsi fixés pour les trois premières personnes : prix des billets aller et retour ordinaires, pour chaque

personne en plus à partir de la quatrième, réduction de 50 0/0 sur le prix des billets simples applicables aux trajets d'aller et de retour sur sa demande. La durée de validité de ces billets est de deux mois, non compris le jour du départ. Elle peut être prolongée de un mois moyennant supplément de 20 0/0 du prix du billet. Le chef de famille, titulaire d'un de ces billets, peut exceptionnellement être autorisé à revenir seul à son point de départ, en outre, il peut lui être délivré une carte d'identité sur la présentation de laquelle sera admis à voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de validité de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

A l'occasion de la saison thermale de 1906, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 Juin au 30 septembre inclus, par Vézère, Montluçon et Eyragues, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de : a) Bourboule, le Mont-Dore, de Nérès-les-Bains et d'Evaux-les-Bains.

Ces trains comprennent, des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours.

La durée totale du trajet, est de 9 heures environ, à l'aller et au retour.

HORAIRE

Un wagon-restaurant est attelé aux deux express de jour. On trouve des omnibus de correspondance

A tous les trains à la gare de Chamblet-Nérès pour Nérès et vice-versa.

Table with 4 columns: PARIS-ORLÉANS, PARIS-TOULOUSE, PARIS-CAHORS, PARIS-LIBOS. Rows show train numbers and departure times.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris. Lauréat de l'Ecole Dentaire de France. Successeur de BAKER. 75, Boulevard Gambetta. Maisons Bouysson, (de 9 à 5 heures). Travail parfait et entièrement garanti. Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

MOTEUR A PÉTROLE

ABSOLUMENT NEUF (Force deux chevaux) A vendre dans de bonnes conditions S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

CENTRAL-GARAGE R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles. Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém. 5 pi. dais, glaces, Rem. à neuf. Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pi. dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pi. dais et glaces. Voiture URIC (G. Richard et Co.), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale. Voiture PANHARD-LEVIASSOR, 15 HP. carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér. Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai. Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie - Articles de Religion ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure

Seul représentant de POMÉGA Seul représentant de PORFÈVRE CHRISTOPHE

M-A-FALLIÈRES MARCHAND-TAILLEUR 75, Boulevard Gambetta, CAHORS COSTUMES SUR MESURE Travail soigné Grand choix de draperies françaises et anglaises POUR COMPLETS Spécialité de pantalons et gilets fantaisies Alpapas. - Coutil

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

BOUROBT DENTISTE 9 - RUE DU LYCÉE - 9 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs GRANDE BAISSÉ DE PRIX

FEUILLETON DE « Journal du Lot » 79

UN MENAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Si Philippe reçut un coup de sabre qui lui coupa le front et une partie de la figure, il fendit obliquement la tête de Max par un terrible retour du moulinet qu'il opposa pour mourir le coup d'assommoir que Max lui destinait. Ces deux coups enragés terminèrent le combat à la neuvième minute. Fario descendit et vint se repaître de la vue de son ennemi dans les convulsions de la mort, car, chez un homme de la force de Max, les muscles du corps remuèrent effroyablement. On transporta Philippe chez son oncle.

Ainsi périt un de ces hommes destinés à faire de grandes choses, s'il était resté dans le milieu qui lui était propice ; un homme traité par la nature en enfant gâté, car elle lui donna le courage, le sang-froid et le sens politique à la César Borgia. Mais l'éducation ne lui avait pas communiqué cette noblesse d'idées et de conduite, sans laquelle rien n'est possible dans aucune carrière. Il ne fut pas regretté, par suite de la perfidie avec laquelle son adversaire, qui valait moins que lui, avait su le déconsidérer. Sa fin

mit un terme aux exploits de l'ordre de la Désobéissance, au grand contentement de la ville d'Issoudun. Aussi Philippe ne fut-il pas inquiété à raison de ce duel, qui parut d'ailleurs un effet de la vengeance divine, et dont les circonstances se racontèrent dans toute la contrée avec d'unanimes éloges accordés aux deux adversaires.

Ils auraient dû se tuer tous les deux, dit monsieur Moulleron, c'eût été un bon débarras pour le gouvernement. La situation de Flore Brazier eût été très embarrassante, sans la crise arrivée dans laquelle la mort de Max la fit tomber ; elle fut prise d'un transport au cerveau, combiné d'une inflammation dangereuse occasionnée par les péripéties de ces trois journées ; si elle eût joui de sa santé, peut-être aurait-elle fui de la maison où gisait au-dessus d'elle, dans l'appartement de Max et dans les draps de Max, le meurtrier de Max. Elle fut entre la vie et la mort pendant trois mois, soignée par monsieur Goddet qui soignait également Philippe.

Dès que Philippe put tenir une plume, il écrivit les lettres suivantes : « A monsieur Desroches, avoué. » J'ai déjà tué la plus venimeuse des deux bêtes, ça n'a pas été sans me faire ébrécher la tête par un coup de sabre ; mais le drôle y allait heureux sement de main morte. Il reste une autre vipère avec laquelle je vais tâ-

cher de m'entendre, car mon oncle y tient autant qu'à son gésier. J'avais peur que cette Rabouilleuse, qui est diablement belle, ne détalât, car mon oncle l'aurait suivie ; mais le saisissement qui l'a prise en un moment grave l'a clouée dans son lit. Si Dieu voulait me protéger, il rappellerait cette âme à lui pendant qu'elle se repent de ses erreurs. En attendant, j'ai pour moi, grâce à monsieur Hochon (ce vieux va bien), le médecin, un nommé Goddet, bon apôtre qui conçoit que les héritages des oncles sont mieux placés dans les mains des neveux que dans celles de ces drôles.

Monsieur Hochon a d'ailleurs de l'influence sur un certain papa Fichet dont la fille est riche, et que Goddet voudrait pour femme à son fils ; en sorte que le billet de mille francs qu'on lui a fait entrevoir pour la guérison de ma caboche, entre pour peu de chose dans son dévouement. Ce Goddet, ancien chirurgien-major au 3e régiment de ligne, a de plus été chambré par mes amis, deux braves officiers, Mignonnat et Carpentier ; en sorte qu'il cafarde avec sa malade.

— Il y a un Dieu, après tout, mon oncle, fait, voyez-vous ? lui dit-il en luttant les poils. Vous avez été la cause d'un grand malheur, il faut le réparer. Le doigt de Dieu est dans ceci (c'est in-

convenable tout ce qu'on fait faire au doigt de Dieu !). La religion est la religion ; soumettez-vous, résignez-vous, ça vous calmera d'abord, ça vous guérira presque autant que mes drogues. Surtout restez ici, soignez votre maître. Enfin, oubliez, pardonnez, c'est la loi chrétienne.

Ce Goddet m'a promis de tenir la Rabouilleuse pendant trois mois au lit. Insensiblement, cette fille s'habitua peut-être à ce que nous vivions sous le même toit. J'ai mis la cuisinière dans mes intérêts. Cette abominable vieille a dit à sa maîtresse que Max lui aurait rendu la vie bien dure. Elle a dit-elle, entendu dire au défunt qu'à la mort du bonhomme, s'il était obligé d'épouser Flore, il ne comptait pas entraver son ambition par une fille. Et cette cuisinière est arrivée à insinuer à sa maîtresse que Max se serait défait d'elle. Ainsi tout va bien. Mon oncle, conseillé par le père Hochon, a déchiré son testamento.

« A monsieur Giroudeau (aux soins de mademoiselle Florentine), rue de Vendôme au Marais. » Mon vieux camarade. » Informe-toi si ce petit rat de Césarine est occupé, et tâche qu'elle soit prête à venir à Issoudun dès que je la demanderai. La luronne arriverait alors courrier par courrier. Il s'agira

d'avoir une tenue honnête, de supprimer tout ce qui sentirait les coulisses ; car il faut se présenter dans le pays comme la fille d'un brave militaire, mort au champ d'honneur. Ainsi, beaucoup de meurs, des vêtements de pensionnaire, et de la vertu première qualité ; tel sera l'ordre. Si j'ai besoin de Césarine, et si elle réussit, à la mort de mon oncle, il y aura cinquante mille francs pour elle ; si elle est occupée, explique mon affaire à Florentine ; et, à vous deux trouvez-moi quelque figurant capable de jouer le rôle. J'ai eu le crâne écorné dans mon duel avec mon mangeur de succession qui a tortillé de l'œil. Je te raconterai ce coup-là. Ah ! vieux, nous reverrons de beaux jours, et nous nous amuserons encore, ou l'autre ne serait pas l'autre. Si tu peux m'en voyer cinq cents cartouches, on les déchirera. Adieu, mon vieux lapin. Allume ton cigare avec ma lettre. Il est bien entendu que la fille de l'officier viendra de Châteauroux, et aura l'air de demander des secours. J'espère cependant ne pas avoir besoin de recourir à ce moyen dangereux. Remets-moi sous les yeux de Mariette et de tous nos amis.

Agathe, instruite par une lettre de madame Hochon, accourut à Issoudun, et fut reçue par son frère qui lui donna l'ancienne chambre de Philippe. Cette

pauvre mère, qui retrouva pour son fils maudit toute sa maternité, compta quelques jours heureux en entendant la bourgeoise de la ville lui faire l'éloge du colonel.

Après tout, ma petite, lui dit madame Hochon le jour de son arrivée, il faut que jeunesse se passe. Les légèretés des militaires des temps de l'empereur ne peuvent pas être celles du fils de famille surveillé par leurs pères. Ah ! si vous saviez tout ce que ce misérable Max se permettait ici, la nuit !... Issoudun, grâce à votre fils, respire et dort en paix. La raison est arrivée à Philippe un peu tard, mais elle est venue ; comme il nous le disait, trois mois de prison au Luxembourg mettent du plomb dans la tête ; enfin sa conduite enchantante monsieur Hochon, et il jouit de la considération générale. Si votre fils peut rester quelque temps loin des tentations de Paris, il finira par vous donner bien du contentement.

En entendant ces consolantes paroles, Agathe laissa voir à sa marraine des yeux pleins de larmes heureuses. Philippe fit le bon apôtre avec sa mère, il avait besoin d'elle. Ce fin politicien ne voulait recourir à Césarine que dans le cas où il serait un objet d'horreur pour mademoiselle Brazier.

(A suivre)

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

Large railway timetable table with multiple columns for routes: De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors, De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Paris à Brive, Capdenac et Toulouse, De Sarlat à Gourdon, De Gourdon à Sarlat.